



Paris, 7 avril 2021

Objet : Soutien à la demande de création d'un groupe de travail sollicitée par la FNAPOG pour obtenir réparation

JEAN-MARIE MIZZON
SENATEUR DE LA
MOSELLE

Madame la Ministre,

Permettez-moi de me faire ici le relais de la demande de la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre (FNAPOG) qui par la voix de sa Présidente, Madame Anne Chalons, demande la création d'un groupe de travail chargé de définir les contours et les modalités de la réparation demandée par les pupilles et les orphelins de guerre du second conflit mondial.

MEMBRE DE LA
COMMISSION DES
FINANCES

Parce que cette demande me semble des plus légitimes, c'est bien volontiers que j'apporte mon plein soutien à cette démarche de la FNAPOG qui, depuis la publication des décrets n° 2000-657, du 13 juillet 2000, et n° 2004-751, du 27 juillet 2004, se bat pour l'obtention d'une juste compensation pour tous ces enfants au lendemain de la perte d'un ou de deux parents durant la guerre de 39-45.

PRESIDENT DES MAIRES
RURAUX DE LA MOSELLE

Concrètement, aujourd'hui ce sont 26 000 Pupilles de la Nation, c'est-à-dire 26 000 enfants « oubliés » de la Nation, qui attendent de vous la création de ce groupe de travail.

Madame, la Patrie reconnaissante le leur doit et votre gouvernement s'honorerait à accéder à cette demande.

Aussi, sachant pouvoir compter sur un examen particulièrement bienveillant et attentif de votre part sur ce dossier ô combien douloureux, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma plus haute considération.

Madame Marie DARRIEUSSECQ
Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées
Chargée de la Mémoire et des Anciens combattants
Hôtel de Brienne
14 Rue Saint-Dominique
75700 PARIS 07 SP